

**ORALISATION DES ECRITS PROCEDURAUX : VERS UNE
VARIATION STRUCTURELLE DU GENRE ?
ÉTUDE DE CAS**

**ORALIZATION OF PROCEDURAL WRITING: TOWARDS A
STRUCTURAL VARIATION OF GENDER?
CASE STUDY**

Mohammed Karim NEZAR*¹

Latifa KADI²

¹ Université Badji Mokhtar Annaba, Algérie.

² Université Badji Mokhtar Annaba, Algérie.

Résumé

Aborder la distinction entre l'oral et l'écrit c'est avant tout rendre compte de la complexité d'une réalité substantiellement tranchée en terme de canal de diffusion (auditif/visuel) et d'une problématique en continuelle reconsidération voyant entre ces deux modes d'expression des passerelles qui, sous différentes désignations : *transcodage*, *transsubstantiation* ou bien *stylisation* démontrent les possibles formes intermédiaires pouvant résulter de ce que C.K.Orecchioni appelle d'une part la *scripturalisation de l'oral* visible selon elle dans la *transformation d'un matériau phonique en matériau graphique* et de l'autre *l'oralisation de l'écrit* très souvent perceptible lors de situations « oralo-graphiques » (classes, conférences, réunions de travail etc.).

* Auteur correspondant

Ce présent travail trouve son appui dans une étude de cas réalisée dans un contexte professionnel au sein duquel nous avons tenté d'observer les pratiques d'oralisation de documents écrits de type procédural en vue de mieux appréhender ce processus de transition tout en nous interrogeant sur les possibles variations d'ordre structurelles que ce passage vers l'oral pourrait provoquer.

Mots-clés : oralisation, discours procédural, structure, transition, variation

Abstract

To approach the distinction between the oral and the written is above all to give an account of the complexity of a reality which is substantially clear-cut in terms of the channel of diffusion (auditory/visual) and of a problem which is constantly being reconsidered, seeing between these two modes of expression the bridges which, under different designations: transcoding, transubstantiation or stylisation, demonstrate the possible intermediate forms that may result from what C.K.Orecchioni calls, on the one hand, the scripturalisation of the oral, which she sees as visible in the transformation of phonic material into graphic material, and, on the other hand, the oralisation of the written word, which is often perceptible in "oral-graphic" situations (classes, conferences, working meetings, etc.).

The present paper is supported by a case study carried out in a professional context in which we have tried to observe the procedural documents oralization practices in order to better

understand this process while questioning the possible structural variations that this transition to the oral could cause.

Keywords : oralisation, procedural discourse, structure, transition, variation.

Dans cette présente étude, nous avons fait le choix de travailler en contexte professionnel au sein duquel il est tout à fait fréquent d'observer des situations dans lesquelles des locuteurs se retrouvent dans la nécessité d'oraliser des textes initialement graphiques en vue d'une meilleure transmission de leur message , c'est le cas par exemple lors des phases d'inductions pour les nouveaux stagiaires en visite dans certaines entreprises à qui on essaye d'expliquer à la fois l'organisation du site ainsi que les consignes de sécurité à respecter une fois à l'intérieur. Cet exercice d'interaction n'est pas sans intérêt car il permet aux stagiaires de demander à l'opérateur, si nécessaire, davantage d'informations ou d'explications ou tout simplement de manifester leur approbation d'avoir bien compris ce qui vient de leur être présenté.

Ces écrits, plus tard oralisés, se présentent souvent sous la forme d'un discours procédural du fait de ses spécificités à la fois prescriptives car incitant le(s) destinataire(s) à réaliser des actions ou des tâches (dans notre cas ça sera comment agir en situation de risque) susceptibles de limiter considérablement les préjudices en cas de problèmes, et aussi intelligibles du fait qu'il soit complètement dépourvu (en théorie) d'implicites pragmatiques

« *présuppositions, sous – entendus* » car destinés à un public très hétérogène en terme de connaissances des procédures ainsi que du vocabulaire spécialisé régulièrement employé dans ce contexte.

En nous référant aux travaux de J.M-Adam (2017), et sur la base d'une expérimentation menée sur le terrain, nous allons tenter de déterminer les spécificités structurelles et organisationnelles de ce genre textuel qui n'est autre que la consigne de sécurité puis nous essayerons d'observer les possibles mutations de ses propriétés lors de son oralisation. En d'autres termes, nous aimerions savoir si l'oralisation de la consigne de sécurité entraîne des modifications structurelles de ce genre procédural pouvant ainsi remettre en question ses spécificités typologiques.

1. TERRAIN ET METHODOLOGIE D'ANALYSE

C'est à partir d'une étude de cas que ce présent travail a été réalisé. Notre expérimentation portait ainsi sur un groupe d'étudiants de quatrième année de L'ESTI (Ecole Supérieure de Technologies Industrielles) de la ville d'Annaba (Algérie) en visite dans une centrale électrique basée à la ville de Skikda (Algérie). Notre démarche consistait principalement à collecter un maximum de données empiriques lors d'une situation non provoquée qui est celle de la phase d'induction proposée systématiquement à l'ensemble des visiteurs du site. Nous avons fait le choix, en raison des impératifs de cette présente étude de nous intéresser exclusivement au discours de l'opérateur qui, par le biais d'un enregistrement audiovisuel puis de sa transcription, nous a permis de constituer le premier volet de notre corpus et dont les données confrontées à celles de la version initialement

rédigée de la présentation (second volet) nous permettront d'évaluer les possibles variations structurelles et typologiques susceptibles d'être provoquées sur ce genre textuel par ce passage de l'écrit vers l'oral.

Les variables que nous avons retenues dans cette présente analyse reposent essentiellement sur les critères établis par J.M- Adam (2017, p.262) dans sa caractérisation du genre procédural à savoir :

- Présence d'un lexique spécialisé
- Présence de prédicats actionnels
- Présence d'organiseurs (adverbes temporels et locatifs)
- Rareté des connecteurs argumentatifs et concessifs.

2. PRESENTATION DES RESULTATS

2.1. Analyse lexicale

Pour l'analyse de la variable « lexique spécialisé » nous avons regroupé les données dans un tableau composé de deux colonnes représentant d'une part la nature du corpus analysé (écrit ou oral) et de l'autre, le champ de référence auquel renvoie le lexique employé. Ce lexique a fait également l'objet d'une répartition qui s'articule autour de deux univers de référence retenus (sécurité et entreprise) car inhérents à la situation étudiée. Ces résultats sont organisés et présentés selon un ordre décroissant quant à leur fréquence de parution.

Tableau 1 : Lexique spécialisé employé à l'écrit et à l'oral

	Champ de référence	
	Sécurité	Entreprise
A l'écrit	Sécurité	Site
	Santé	Centrale
	Environnement	Personnel
	Blessure	Accueil
	Urgence	Valeur
	Procédure	Travail
	Responsabilité	-
	Règlement	-
A l'oral	Risque	Gaz
	Danger	Turbine
	Accident	Vapeur
	Induction	Site
	Code	Station
	Rassemblement	Travail
	Sabotage	Visiteurs
	Maintenance	Bloc
	Poste de garde	Production
	Blessure	Zone
	Intrusion	Administration
	Victime	-

Nous constatons après analyse qu'un lexique spécialisé a bien été utilisé aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Le vocabulaire employé s'organise de manière proportionnelle autour des deux univers de

référence (sécurité et entreprise). Cette corrélation entre ces deux univers s'explique par le fait que dans ce type d'exercice (la phase d'induction) un double objectif est toujours préconisé : d'un côté la présentation structurelle et organisationnelle de l'entreprise afin que les visiteurs puissent se situer dans les différents espaces et s'orienter en cas de besoins (évacuation, rassemblement, fumer une cigarette...) et de l'autre, l'énonciation ou bien la prescription des différentes modalités à observer en cas d'urgence ou de tout autre situation jugée particulière.

Cependant, à ce niveau de l'analyse, une opposition entre l'écrit et l'oral semble tout à fait possible en tenant compte de la fréquence d'utilisation du lexique spécialisé. Ainsi, s'agissant de la référence « sécurité » il sera possible de confronter à titre d'exemple les trois premiers lexèmes : *sécurité, santé et environnement* (corpus écrit) avec *risque, danger et accident* (corpus oral). De même concernant la référence « entreprise » avec la confrontation des lexèmes : *site, centrale et personnel* (corpus écrit) avec *gaz, turbine et vapeur* (corpus oral). Dans le cadre de ce présent travail, cette approche lexicologique ne sera pas davantage discutée compte tenu de la nature de notre objet d'étude mais demeure tout à fait envisageable à l'occasion de réflexions ultérieures.

2.2. L'analyse grammaticale

Dans le cadre de cette présente étude, nous avons fait le choix de travailler avec le logiciel *Tropes* (version 8.4) compte tenu de son efficacité dans le champ de l'analyse automatisée des contenus

avec ainsi, la possibilité de mettre en évidence les différentes formes discursives utilisées par le locuteur et ce, en s'appuyant sur une classification établie sur la base des différents indicateurs langagiers organisés selon la répartition présentée ci-après dans le tableau 02 .

Tableau 2 : Principaux indicateurs langagiers utilisés par Tropes (Ghiglione et al., 1998)

Indicateurs	Catégories	Exemples
Verbes	Factifs (verbes d'action) Statifs (verbes d'état) Déclaratifs (sur un état) Performatifs	Faire, essayer, donner, casser. Être, avoir, exister, sembler. Dire, penser, croire, falloir. Ordonner, déclarer, promettre, vouloir.
Connecteurs	Condition Cause But Addition Disjonction Opposition Comparaison Temps Lieu	Si, alors, sinon, en fonction de, selon. Donc, parce que, car, du fait que. Afin que, pour que, vers. Et, aussi. Soit, ou. Mais, sauf, par contre. Comme.

		Quand, lorsque, ensuite, puis, après. Où, jusqu'ou.
Adjectifs	Objectifs Subjectifs Numériques	Ancien, nouveau, long, aérien. Normal, valable, correct, beau, réel. Un, dix, mille, quatrième, premier.
Modalisations (adverbes et locutions adverbiales)	Temps Lieu Manière Affirmation Doute Négation Intensité	Auparavant, depuis, actuellement. Ici, au-dessus, derrière, là. Habituellement, relativement, bien, mal. Évidemment, vraiment, effectivement. Peut-être, vraisemblablement. Ne pas, jamais, ne plus, rien. Beaucoup, un peu, toutes, assez, moins.

Nous proposons ci- après (tableau 03) une synthèse des fréquences d'utilisation de chacune des variables grammaticales

Oralisation des écrits procéduraux : vers une variation structurelle du...

retenues, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, ce qui nous permettra d'en constituer une base référentielle pour la suite de notre analyse.

Tableau 3 : Fréquence d'utilisation des variables étudiées

		Docum ent écrit	Docum ent transcr it	
Prédicats actionnels		62.3%	35,23%	
Organisat eurs	Temporels	40,6%	07,1%	
	Locatifs	9.4%	20%	
Connecte urs	Argument atifs	Addition	75,8%	41,33%
		Cause	0%	01,33%
		But	00%	18%
		Disjonction	6,1%	16%
		Condition	15,2%	11,33%
		Comparaison	00%	06%
	Opposition/Con cession	00%	06%	

2.2.1. Les verbes

Contrairement aux résultats obtenus lors de l'analyse lexicale qui démontrent une certaine correspondance des usages entre l'écrit et l'oral, les données relatives à la fréquence d'utilisation des prédicats actionnels révèlent des résultats complètement

divergents du point de vue de la nature des verbes utilisés. En effet, si pour le corpus écrit les résultats démontrent une certaine constance dans l'usage des verbes *factifs* (verbes d'action) avec un taux de 62,3% (voir tableau 3) ce qui confirme par ailleurs son adjonction au genre procédural, il en va tout autrement s'agissant du corpus oral dont la fréquence d'usage de ces mêmes verbes n'atteint que 35.23% contre 49,77% (voir tableau 5) pour les verbes statifs (verbes d'état), 14.55% pour les déclaratifs et 0.45% pour les performatifs. Nous pensons que l'usage fréquent des verbes statifs (être, avoir, se composer, rester, rentrer, poser) témoigne d'un effort pédagogique d'explication et de description de la part de l'opérateur en charge de la démonstration face aux visiteurs qui découvrent pour la première fois le site et ce, contrairement au texte écrit dont la fonction principale semble exclusivement orientée vers l'action.

2.2.2. Les organisateurs temporels

Avec un taux de 40,6% (tableau 03), le document écrit présente un usage fréquent d'organiseurs temporels qui servent essentiellement à situer les actions ou bien les événements par rapport à une certaine chronologie, il s'agit en grande partie d'adverbes de coordination servant à établir l'expression de divers rapports entre les actions tels que l'antériorité (*avant*), la postériorité (*après, aussitôt*) la fréquence (*souvent*) ou bien l'ordre et l'organisation par le biais d'adjectifs (*en premier*). Il est à noter l'absence totale de déictiques temporels en raison de la coupure avec la situation d'énonciation. De son côté, le document transcrit présente une faible fréquence d'utilisation s'agissant des

références temporelles ; en effet, avec un taux de 07,1% (tableau 03) l'usage de ce type d'organisateur semble dérisoire avec l'emploi de certains adverbes de liaison exprimant la succession (*d'abord*), l'antériorité (*avant*). Cependant, et contrairement à l'écrit, nous remarquons également l'emploi de certains déictiques temporels (*maintenant*) témoignant ainsi de l'ancrage de ces énoncés dans la situation d'énonciation.

2.2.3. Les organisateurs locatifs

A l'inverse des résultats observés lors de l'analyse des organisateurs temporels, l'expression de l'espace semble de prime à bord moins marquée à l'écrit qu'à l'oral. En effet, avec une fréquence d'usage de 9,4% contre 20% à l'oral, l'écrit affiche un faible taux d'utilisation de ce type d'organisateur pourtant particulièrement fréquent selon J.M- Adam (2017) dans ce genre discursif. Ces résultats s'expliquent avant tout par le fait que conjointement aux spécificités d'ordre linguistique caractérisant les textes procéduraux, il est à noter « ... *une large exploitation des possibilités de mise en forme typographique.* » en vue d'une meilleure *vi-lisibilité* de l'information à retenir. Ainsi, s'agissant du document écrit analysé lors de cette présente étude, une représentation iconographique de type « plan schématique » représentée ci-après par la (figure 2) vient se substituer en grande partie aux marqueurs locatifs afin d'indiquer aux visiteurs les différents points de rassemblement pour qu'ils puissent s'orienter sur le site dans le cas d'une procédure d'évacuation d'urgence. Ainsi, Selon J.M- Adam, ce procédé de substitution, de plus en

plus visible dans ce genre textuel, ne sert « ... *plus seulement* [à] *dire mais* [également à] *monter comment faire*. ». (2017, p.285).

Figure 1 : Plan de la centrale avec points de rassemblement



Concernant le document transcrit, la référence à l'espace est essentiellement indiquée par le biais de déictiques locatifs du fait du contexte énonciatif partagé entre l'ensemble des interlocuteurs. Ainsi, nous pouvons noter l'emploi relativement récurrent de l'adverbe «*ici*» qui, en fonction de son emploi, semble répondre à deux fonctions majeures dans la présentation de l'opérateur à savoir : d'un côté la référence à la centrale dans le but d'en faire la présentation ainsi que celle des différents bâtiments relevant de sa structure. Et de l'autre, la désignation des différents espaces susceptibles d'intéresser les visiteurs tels que les lieux de rassemblements en cas d'alerte ou tout simplement les endroits réservés aux fumeurs. Une maquette de la centrale étant simultanément présentée aux stagiaires, nous avons pu noter

par ailleurs l'adjonction assez régulière de gestes de monstration accompagnant la présentation mais qui se sont avérés parfois inefficaces pour certains d'entre eux compte tenu de leur éloignement par rapport à l'espace de démonstration et ce, en raison de leur nombre relativement élevé (20 personnes) durant la séance d'induction.

2.2.4. Les connecteurs argumentatifs

L'analyse relative à cette présente variable révèle des résultats relativement nuancés entre l'écrit et l'oral. Ainsi, pour une meilleure lecture des données (tableau 03), nous avons fait le choix de regrouper les différents connecteurs argumentatifs sur la base des relations « sémantico-logiques » exprimées par chacun d'eux et ce, en nous référant au classement proposé dans l'ouvrage *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al.,2009).

a. L'opposition / la concession

Servant essentiellement dans la contre-argumentation de raisonnements antérieurs, J.M-Adam (2017) préconise un usage très rare de ce type de connecteurs dans les écrits procéduraux ; c'est effectivement ce que révèlent les résultats (tableau 03) indiquant à cet effet un emploi inexistant des procédés concessifs ainsi que de ceux marquant l'opposition dans le document écrit analysé. Cependant, les données relatives au document transcrit (tableau 03) révèlent, en dépit de leur taux relativement bas (6%), l'emploi ponctuel de la conjonction « *mais* » régulièrement utilisée dans le cadre de l'expression des rapports concessifs à l'image de ces quelques emplois extraits du document :

Exemple 11 : ...je peux, par exemple tenir un couteau, je coupe ma main **mais** elle ne se coupe pas complètement...

Exemple 12 : ... j'ai parlé d'une manière générale **mais** il faut se protéger dans tous les cas.

Exemple 13 : avec les visiteurs on le fait pas [le permis de travail] **mais** avant de faire chaque travail ou activité [avec les employés] on fait un permis de travail.

L'emploi de la conjonction « mais » dans l'exemple 11 semble marquer un rapport contrasté entre les deux propositions ; en effet, si la première proposition oriente le sens vers l'expression d'une conséquence évidente liée au maniement d'un couteau et exprimée à travers l'emploi du verbe « couper », la seconde proposition quant à elle introduit une nuance significative portant la conclusion non plus sur la dangerosité du couteau mais plutôt sur la variabilité des risques auxquels il est possible d'y être exposé après un tel acte, l'objectif de l'opérateur étant de clarifier aux stagiaires la distinction entre la notion de *risque* et celle de la *gravité*.

De son côté, l'exemple 12 présente un emploi du « mais » tout à fait différent de celui constaté dans l'exemple précédent ; en effet, l'expression de la première proposition « ... *j'ai parlé d'une manière générale...* » laisse supposer l'emploi préalable et non formulé d'une locution de type « il est vrai que » ou bien « bien entendu » laissant penser à un rapport concessif exprimé à travers une thèse momentanément admise mais aussitôt reprise par un contre argument introduit par la conjonction « *mais* ». Ce type de

procédé connu sous le nom de « *figure de distinguo* » présente la distinction entre deux propositions dont *la première « concedo » pose une assertion considérée comme admise, [et] la seconde « nego » [qui] dépasse cette première assertion en en posant une plus forte* ». (Fonvielle dans Riegel et al.,2009).

Dans l'exemple 13 la conjonction « mais » est employée dans le cadre d'une reformulation positive de la négation exprimée dans la proposition précédente laissant ainsi entendre aux visiteurs qu'ils bénéficient de mesures exceptionnelles et facilitatrices les dispensant ainsi d'un permis d'accès contrairement aux employés de la centrale qui se doivent d'en avoir un pour pouvoir accéder au site.

b. L'explication / la justification

Dans les deux productions analysées, la fréquence d'utilisation de cette catégorie de connecteurs affiche des résultats relativement faibles en termes d'emploi de ce type de procédé. En effet ; avec un taux de 0% pour l'écrit (tableau 03), l'expression de l'explication ainsi que celle de la justification ne semblent pas être prises en charge par ce genre textuel. De son côté, avec un taux de 01,33% (tableau03), le document transcrit présente à son tour un emploi très occasionnel de ces procédés en dépit du caractère informationnel présent tout au long de la présentation de l'opérateur. Nous pensons ainsi que ces résultats s'alignent sur les conclusions établies par J.M-Adam dans sa distinction typologique entre l'explicatif et l'informatif « Expliquer nous semble constituer une intention particulière qui ne se confond pas avec informer ; le texte explicatif a sans doute une base

informative, mais se caractérise, en plus, par la volonté de faire comprendre les phénomènes : d'où, implicite ou explicite, l'existence d'une question comme point de départ, que le texte s'efforcera d'élucider. Le texte informatif, en revanche, ne vise pas à établir une conclusion : il transmet des données, certes organisées, hiérarchisées [...], mais pas à des fins démonstratives. Il ne s'agit pas, en principe, d'influencer l'auditoire, de le conduire à telle ou telle conclusion, de justifier un problème qui serait posé. » (2017, p.182).

Cependant, certaines séquences explicatives sont tout de même présentes dans la présentation de l'opérateur à l'image des exemples suivants :

Exemple 14 : Il y'a des choses à faire [...] porter les E.P.I
[...] **parce que** c'est très dangereux d'aller visiter les sites.

Exemple 15 : c'est très dangereux d'aller visiter les sites
parce qu'il y'a beaucoup de dangers.

Répondant ainsi à la question *pourquoi* ? L'expression de la cause exprimée respectivement dans les exemples 14 et 15 et introduite par le connecteur *parce que* semble avoir comme effet la justification du fait énoncé dans la principale, mais en tenant compte du caractère redondant des deux exemples proposés, nous pensons que ce besoin de justification de la part de l'opérateur est encore plus motivé par sa volonté d'insistance d'avoir ce genre d'équipement une fois sur le site que d'un besoin purement explicatif de sa part ; l'objectif étant d'attirer l'attention des stagiaires sur la dangerosité vraisemblable du terrain à visiter.

c. La complémentation

Dans (Riegel et al.,2009), il est précisé que cette catégorie de connecteurs s'emploie essentiellement dans l'introduction d'arguments additifs à valeur variable tout en leur conférant une force argumentative. Si de son côté, le document écrit ne semble présenter aucun connecteur de ce type, nous avons pu en revanche souligner une séquence assez représentative du procédé de complémentation dans le document transcrit :

Exemple 16 : Quand quelqu'un t'appelle [...] ça peut engendrer une étincelle **or** quand tu passes ici par exemple [...] il y'a du gaz et ça peut exploser **donc** ne pas utiliser le téléphone.

Dans cet exemple, l'argument principal « la présence de gaz » est introduit par la conjonction *or* fréquemment utilisée dans l'introduction « ... *d'argument décisif pour la conclusion.* » (Riegel et al., 2009 : 1055), et qui annonce par ailleurs l'emploi du *donc* servant ainsi de conclusif pour l'argument précédemment énoncé, à l'image de l'exemple 16 « *donc ne pas utiliser le téléphone* ».

d. La conclusion

Différents types de connecteurs sont employés dans l'expression de la conclusion apportant ainsi à ce procédé diverses possibilités de nuances sémantico-logiques. Dans les deux documents analysés nous n'avons pu dénombrer l'emploi que d'un seul d'entre eux à savoir le « donc » avec des occurrences relativement discordantes entre l'écrit et l'oral. En effet, du côté du document écrit, la conjonction « donc » n'apparaît qu'une seule fois à

l'occasion d'un passage conclusif faisant référence aux valeurs de la centrale :

Exemple 17: Elles[les valeurs] nous aident à mieux servir nos clients et influent **donc** sur la façon dont nos partenaires externes nous perçoivent.

De son côté, le document transcrit affiche un nombre de 46 occurrences faisant référence à l'usage du « donc » ce qui nous a permis d'observer diverses variétés d'emploi de ce connecteur. En effet, après analyse, nous avons pu identifier certaines séquences dans lesquelles ce connecteur est employé comme marqueur de conclusion d'un raisonnement à l'image de ce qui suit :

Exemple 18 : ...Ici sur la maquette nous avons un site qui se compose de plusieurs équipements **donc** quand on dit [...] équipements on dit danger.

Exemple 19 : Il faut un compresseur [pour] faire comprimer l'air et après cela on injecte le gaz [qui] fait la combustion pour augmenter la pression et **donc** faire tourner l'alternateur.

Dans l'exemple 18 nous pouvons ainsi constater l'emploi du *donc* à valeur conclusive marquant ainsi le lien entre les notions « d'équipements » et celle de « dangers » comme celui d'une relation de cause à effet et présenté comme plus ou moins prévisible. De même pour l'exemple 19 dans lequel, l'emploi de ce connecteur vient marquer l'aboutissement d'une série

d'actions sur une conclusion pouvant être espérée ou bien attendue comme celle de « faire tourner l'alternateur».

Par ailleurs, nous avons également pu noter lors de notre analyse d'autres structures phrastiques dans lesquelles un emploi assez régulier du *donc* à été observé. En effet, utilisé non pas comme connecteur mais plutôt comme « particule énonciative » au même titre que le *Mais* et le *Alors* réputés par leur poly-fonctionnalité, cet emploi du *donc* semble apporter au discours des éléments de structuration car pouvant être perçu comme *hasardeux* par son énonciateur :

« ...Ce dernier [l'énonciateur], aux prises avec la difficile tâche de faire progresser son discours, étaye une élaboration malaisée en ayant recours à ces alors (ou à des donc) qui lui permettent de rebondir plus ou moins heureusement de formulation en formulation. »

S'agissant des passages analysés, nous avons effectivement pu déceler certaines de ces formes visibles dans les séquences suivantes :

Exemple 20 : On fait des inductions aux gens qui vont accéder au site **donc** l'induction est nécessaire avant d'accéder au site [...] que ce soit pour les visiteurs ou bien pour les travailleurs.

Dans ce passage, nous pouvons constater une reprise de la première structure par l'énonciateur probablement du fait de l'emploi imprécis du mot *gens* auquel l'opérateur a choisi d'apporter certaines particularisations notamment celles de désigner aussi bien les visiteurs que les employés. L'ensemble de

la proposition a ainsi été retravaillée pour un meilleur enchaînement avec la principale. L'usage du *donc* dans ce contexte a de ce fait permis à l'opérateur un passage relativement fluide entre les deux structures tout en laissant penser à une certaine continuité dans son raisonnement et ce, en dépit du caractère redondant de cette séquence.

Exemple 21 : H.S.E c'est hygiène sécurité environnement [...] pour connaître les dangers [...] connaître aussi comment réagir en cas d'accident, pour protéger nos biens et le personnel voilà **donc** ici à la centrale nous avons deux tranches...

Cet autre emploi du *donc* dans l'exemple 21 semble introduire dans le discours une transition thématique en totale rupture avec la séquence antérieure portant sur l'introduction à l'H.S.E. selon R. Bouchard, dans un contexte interactionnel, « ces *mots outils* sont essentiellement des marques pour l'autre. » en effet, face à cette transition relativement improbable de la part de l'opérateur, l'usage du *donc* représente un moyen « ... *de structuration de l'oral [...] jouant [ainsi] un rôle de ponctuation pour l'oreille...* ».

A l'issue de cette étude, et après confrontation des données, nous avons pu constater une certaine variabilité des résultats relatifs aux deux documents analysés. En effet, s'agissant du document écrit, sa structure semble parfaitement se conformer aux critères établis par J.M-Adam (2017) dans sa caractérisation du genre procédural et ce, sur l'ensemble des niveaux d'analyse parcourus. De son côté, le document transcrit nous a présenté des résultats

marqués par une relative instabilité en terme de structuration qui, en dépit de certaines concordances avec l'écrit (notamment sur la variable lexicale), présente de multiples variations essentiellement visibles sur le plan grammatical :

- Un usage dominant des verbes statifs
- Un recours relativement faible aux organisateurs temporels
- Présence de connecteurs concessifs
- Un usage varié des procédés argumentatifs.

Face à ces résultats, nous pensons qu'il serait intéressant de s'interroger sur les raisons pour lesquelles ces changements sont opérés lors de ce processus d'oralisation et de tenter de savoir si ce phénomène serait le propre du genre procédural ou bien s'il s'agirait d'un processus commun aux autres types de discours.

BIBLIOGRAPHIE

Adam, J.M. (2001). Types de textes ou genres de discours ? *Comment classer les textes qui disent de et comment faire ?*. *Langages*, 141, pp. 10-27.

Adam, J.M. (2017). *Les textes :types et prototypes*. Paris : éditions Armand Collin.

Bouchard, R. (2002). *Alors, donc, mais...*, « particules énonciatives » et / ou « connecteurs »: Quelques considérations sur leur emploi et leur acquisition. *Syntaxe et sémantique*, 3(1), pp. 63-73.

C.K-Orecchioni. (30 avril et 1^{er} mai 2009). *De l'oral à l'écrit / de l'écrit à l'oral*. Discours oral et écrit : Transcodages, transsubstantiation, stylisation et effet de sens, Université de Lausanne.

Gadet, F. (1996). Une distinction bien fragile : oral/écrit. *Tranel*, 25, pp. 13-27.

Riegel et al. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presse universitaire de France.